

C'est quoi "maîtriser une langue"?

Sophie Babault
Maître de conférences en Sociolinguistique
et Didactique des langues
Université SHS – Lille 3
Martine Eisenbeis
Enseignante de Didactique du Français Langue Étrangère
Université SHS – Lille 3

Léa Cadet : Bonjour Sophie Babault. Vous êtes maître de conférences en didactique du Français Langue Étrangère et en sociolinguistique. Que veut dire pour vous "maîtriser une langue" ?

Sophie Babault: Parler de maîtrise d'une langue, pour moi, évoque la notion de compétence de communication telle qu'elle a été développée par Hymes dans les années 1970. Dans le cadre de cette théorie, "maîtriser une langue" signifie être capable d'utiliser cette langue dans un contexte donné, en respectant les normes de communication de ce contexte. Si vous êtes étudiant.e, vous n'allez pas parler de la même façon lorsque vous discutez avec des amis ou lorsque vous prenez la parole dans un cours. C'est cette adaptation qui vous fera choisir par exemple entre *livre* et *bouquin* ou entre *très* et *vachement*, etc.

LC : Pouvez-vous nous en dire plus sur cette notion de compétence de communication ?

SB: Les travaux de Hymes s'appuient sur une critique du modèle de compétence développé par Chomsky dans les années 1960. Le principal reproche que Hymes fait à Chomsky est le fait d'avoir cherché à décrire les compétences de ce qu'il a appelé un *locuteur auditeur idéal*, c'est-à-dire un individu abstrait, pris hors de tout contexte. Hymes met donc l'accent sur la nécessité d'élargir la notion de compétence en y ajoutant une dimension sociale. Il donne ainsi l'exemple d'enfants d'une communauté linguistique au Mexique qui, dès leur plus jeune âge, savent qu'il n'est pas convenable de poser une question directe et qu'on y répondra toujours par "rien". En apprenant à parler leur langue, ces enfants intègrent donc à la fois des normes de fonctionnement : la grammaire de la langue, et des normes sociolinguistiques d'usage de la langue, normes sociolinguistiques suivant lesquelles un énoncé sera considéré comme convenable ou non dans une situation donnée.

LC : Si je vous comprends bien, cette notion de compétence de communication s'applique donc à la langue maternelle ?

SB: En effet, les travaux de Hymes portaient sur les compétences en langue maternelle. Mais ses travaux ont ensuite été repris par des chercheurs en didactique des langues, par exemple Canale et Swain ou Moirand, etc., qui ont proposé des modèles de compétence en langue étrangère, modèles dans

lesquels la compétence grammaticale côtoie d'autres composantes, et notamment une composante sociolinguistique.

J'ai parlé tout à l'heure de choix à faire entre des registres de langue, courant, soutenu ou plus familier. Pour un apprenant de langue étrangère, ces éléments sociolinguistiques sont primordiaux. Pensez par exemple au cas d'un apprenant de français qui ne saurait pas à quel moment il doit utiliser le tutoiement ou le vouvoiement, et pensez aux conséquences possibles de ce problème. Ces éléments sociolinguistiques sont donc extrêmement importants. Pourtant, ils sont très difficiles à intérioriser par les apprenants de langue étrangère, parce qu'ils reposent le plus souvent sur des normes implicites et très variables.

LC: Martine Eisenbeis, bonjour.

Martine Eisenbeis: Bonjour.

LC : Vous êtes enseignante en didactique du Français Langue Étrangère. Pourrions-nous revenir sur les modèles de compétence de communication ? Ontils eu une incidence importante sur l'enseignement des langues étrangères ?

ME: Oui, on peut même dire qu'ils ont révolutionné l'enseignement des langues étrangères, puisque c'est en lien avec ces modèles que s'est développé, au début des années 1980, un nouveau courant qui marque une rupture avec les différentes façons d'enseigner une langue jusqu'alors, et qu'on nomme l'approche communicative. L'approche communicative met en avant l'aspect pragmatique de la langue. L'idée est que les éléments linguistiques, le lexique, la grammaire, c'est-à-dire des notions, sont mis au service d'une "fonction du langage". On parle d'ailleurs de progression notionnelle / fonctionnelle. Par exemple, j'ai reçu récemment un mail d'une étudiante étrangère, qui m'envoyait un document et finissait son mail par "vérifiez-le", un énoncé grammaticalement correct, mais pragmatiquement peu adapté, parce qu'il peut être déroutant, voire choquant et donc ne pas remplir sa fonction. Or, maîtriser une langue, c'est aussi maîtriser cet aspect pragmatique de la langue. Quand on va travailler en classe de langue sur la fonction "demander à quelqu'un de faire quelque chose", on ne va pas seulement travailler sur l'impératif mais aussi sur le questionnement, sur le conditionnel : "Est-ce que vous pourriez vérifier ce document, s'il vous plaît ?", ou sur l'infinitif : "Merci de bien vouloir vérifier ce document." Tels sont les principes de l'approche communicative.

LC: Et aujourd'hui, où en est-on par rapport à ce courant?

ME: On est allé plus loin dans cette approche avec le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, qui a été publié en 2001, par le Conseil de l'Europe. Bien sûr, on ne peut pas résumer cet ouvrage en une phrase mais, si on en garde une des idées-clés, c'est que, au-delà de la communication, maîtriser une langue, c'est aussi agir et interagir dans cette langue. Cela implique qu'on réalise des tâches, en mettant en œuvre une compétence communicative langagière mais aussi des compétences générales: des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, qui font partie intégrante de la langue – maternelle ou étrangère, d'ailleurs.

LC: Pour finir, est-ce qu'on peut évaluer cette maîtrise de la langue?

ME: On ne peut en aucun cas trancher de manière nette sur un jugement de maîtrise ou de non maîtrise d'une langue par un locuteur. On devrait plutôt adopter une position nuancée, mettant en avant des degrés de pertinence et d'efficacité d'un énoncé par un locuteur dans un contexte donné et par rapport à une tâche donnée. Pour évaluer ces degrés de maîtrise en langue étrangère, on dispose des descripteurs de niveau du cadre européen : A1/A2, B1/B2, C1/C2. Pour la langue maternelle, en revanche, il n'existe pas réellement d'échelle de maîtrise de la langue. Plus un locuteur sera confronté à des situations de communication variées et saura utiliser des registres différents, plus il ira vers une meilleure maîtrise de la langue. Mais on sait aussi qu'aucun d'entre nous ne pourra jamais intérioriser de manière exhaustive l'ensemble des règles permettant de communiquer efficacement, en langue maternelle ou en langue étrangère, puisque ces situations sont par définition en nombre infini.

LC: Merci pour vos réponses.

